

En cas de doute ou d'interrogations



- **Demander conseil** à un pharmacien ou à un médecin
- **Lire la notice** du médicament avant la première prise et la conserver avec le médicament, dans sa boîte d'origine



- **Observatoire du médicament, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique : OMÉDIT Bretagne**
 - * Site de Quimper : 02 90 26 45 39
- **Centres Régionaux de Pharmaco Vigilance et d'information sur le médicament : CRPV**
 - * CRPV de Brest (départements 29-56) : 02 98 34 79 75
 - * CRPV de Rennes (départements 22-35) : 02 99 28 43 63



- Base de données publique des médicaments
www.base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/
- OMÉDIT Bretagne www.omeditbretagne.fr
- Pour un déclarer un effet indésirable d'un médicament :
<https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

Document élaboré à partir de la plaquette
« Les anti-inflammatoires » réalisée par l'URPS Pharmaciens
et l'OMÉDIT Nouvelle-Aquitaine



AUTOMEDICATION

Je m'informe sur les :

Anti-inflammatoires

Savoir être vigilant ! Avoir recours à un médicament sans l'avis d'un professionnel de santé ou sans prescription médicale est possible mais nécessite certaines précautions.

OMEDIT Bretagne production 2018

Pour le groupe de travail :

omedit
BRETAGNE

URPS
PHARMACIENS DE BRETAGNE

**PHARMACOVIGILANCE
DE BRETAGNE**
RENNES BREST

MiS Médicament
Info
Service

omedit
BRETAGNE

**PHARMACOVIGILANCE
DE BRETAGNE**
RENNES BREST

URPS
PHARMACIENS DE BRETAGNE

MiS Médicament
Info
Service

Un AINS c'est quoi ?

Un **anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS)** est un médicament agissant sur **l'inflammation**. Il est efficace sur la **douleur** et sur la **fièvre**. Les plus connus sont l'aspirine et l'Ibuprofène.

Comment les reconnaître ?

...sous toutes leurs formes (comprimé, pastille, pommade...)

Liste des médicaments les plus vendus en ville :

Molécules	Spécialités
Ibuprofène	Advil® Antarène® Cliptol® gel Ibuprofène® Nureflex® Nurofen® Rhinadvil® Rhinureflex® Spedifen® Upfen®
Acide acetylsalicylique = Aspirine	Spécialités contenant le médicament à dose antalgique
Diclofenac	Antacalm® Diclofenac®* Flector®* Voltarène®*
Kétoprofène	Ketoprofene®* Ketum® gel* Profenid®* Toprec®

* médicaments sur prescription médicale uniquement

Savoir prendre son traitement

- **Espacer les prises** d'au moins 6 heures
- **Adapter les doses** en fonction du poids et de l'âge, sans dépasser les doses indiquées dans la notice
- **Utiliser la dose la plus faible possible**, pendant la durée la plus courte nécessaire au soulagement des symptômes
- Prendre les AINS sous formes orales **lors d'un repas**

Le saviez-vous ?

Il existe des AINS cachés : bien lire la composition des produits en vente libre (ex : Rhinadvil®, Rhinureflex®, Strefen®)



Autres molécules

Acéclofénac, acide ménéamique, acide niflumique, acide tiaprofénique, alminoprofène, célécoxib, dexkétoprofène, étodolac, étoricoxib, fénoprofène, flurbiprofène, indométacine, meloxicam, nabumétone, naproxène, piroxicam, sulindac, ténoxica

Connaître les précautions d'emploi

- Demander **un avis médical ou pharmaceutique AVANT toute prise** dans les situations suivantes :
 - ◇ **Fièvre et/ou douleur en lien possible avec une infection** : douleur dentaire, otite, sinusite, toux, maux de gorge, infections cutanées (varicelle, zona...)...
 - ◇ **Prise d'un ou plusieurs autres médicaments** (ex : anticoagulants, anti-inflammatoires...)
 - ◇ **Problèmes rénaux et/ou cardiovasculaires**
 - ◇ **Situations à risques de déshydratation** (diarrhée, vomissement...)
 - ◇ **Ulcère digestif**
 - ◇ **Asthme**
- Consulter votre médecin en cas de :
 - ◇ **Persistance ou aggravation** des symptômes
 - ◇ **Apparition** de nouveaux troubles



Les anti-inflammatoires sont à éviter tout au long de la grossesse et contre-indiqués à partir du 6ème mois = **Préférer le paracétamol**

- Comme tous les médicaments, **les AINS ne sont pas dénués d'effets indésirables** tels que des **effets digestifs, cutanés, rénaux, cardiaques ou allergiques**. Pour signaler un effet indésirable, rendez-vous sur le portail de signalements des événements sanitaires indésirables: <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>